

# Nouvelles fraîches



2025-11-11

Volume 11, numéro 8

Publipostage 40015960

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue

Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5

Tél. : 819 762-0833, abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca

www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

## Mot livré à l'assemblée générale annuelle

Chères productrices et chers producteurs,

La dernière année a été marquée par des réflexions sur la place de notre agriculture, tant à l'échelle régionale que provinciale. Je suis particulièrement fier d'avoir contribué à l'adoption unanime d'une résolution lors du dernier congrès de l'UPA, visant la mise en place de programmes adaptés aux régions périphériques. Déjà, certains programmes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec offrent une bonification de 15 % et une période exclusive de dépôt de projets, mais le travail ne fait que commencer.

Un réinvestissement de l'État est indispensable : les budgets diminuent d'année en année alors que le contexte international exige un meilleur soutien pour assurer la compétitivité et le développement de nos entreprises. Notre organisation réclame des budgets agricoles renforcés, moins de paperasse et une simplification des règles.

Je le répète souvent : le potentiel de notre région est immense. Avec une

vision régionale forte et une reconnaissance provinciale, un développement considérable est possible. Quand nous regardons ce qui se fait dans le nord de l'Ontario, la différence est frappante. Les résultats concrets du drainage sur la productivité montrent l'urgence de relancer les programmes de drainage et de chaulage, tout comme l'entretien des cours d'eau.

Nous avons aussi la chance de pouvoir compter sur une organisation forte et bien structurée, présente aux tables de discussion, notamment en matière de négociations commerciales. Je suis fier d'appartenir à une organisation qui, depuis plus de 100 ans, est financée et guidée par ses membres, et qui demeure la voix de l'agriculture québécoise. Les défis sont encore nombreux, mais ensemble, nous continuerons d'avancer et de réaliser de grandes choses. Le nouveau régime de cotisation, actuellement en consultation, devrait aussi apporter plus d'équité entre les fermes, petites ou grandes, et celles qui contribuent déjà par les plans conjoints.

Un grand moment de fierté pour toute notre région fut la nomination

de la famille Allen-Lafond comme famille agricole de l'année du 100<sup>e</sup> de l'UPA. Cette reconnaissance dépasse la ferme elle-même : elle reflète la vitalité de toute notre communauté agricole.

Enfin, je tiens à souligner que tout ce travail de représentation ne serait pas possible sans l'appui exceptionnel de notre conseil d'administration et de notre équipe d'employés et employées. Leur dévouement et leur professionnalisme sont au cœur de nos réussites collectives. Je les remercie sincèrement et chaleureusement.



Pascal Rheault, président

# 57<sup>e</sup> assemblée générale annuelle

par David Prince

Une cinquantaine de producteurs et productrices agricoles, qui agissaient à titre de délégués de leur syndicat local, et 23 invités, étaient réunis le 28 octobre dernier afin d'assister à la 57<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue.

Le moment fort de l'assemblée a été l'adoption par les délégués de 14 résolutions. Les résolutions à portée provinciale sont envoyées à la Confédération de l'UPA en vue du congrès général de décembre. Les résolutions orienteront les actions de la Fédération et de l'Union pour les deux prochaines années (voir la liste ci-dessous).

Pour l'occasion, la Fédération a reçu la deuxième vice-présidente de l'UPA, Stéphanie Levasseur, qui a abordé les principales priorités

de l'Union. Elle s'est dite préoccupée par la baisse du revenu net agricole, qui est passé de plus d'un milliard de dollars en 2021 à -129 millions de dollars (M\$) en 2025, selon les prévisions d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. « Il doit y avoir un réinvestissement important de la part des gouvernements. Avec un revenu net négatif, il est très difficile pour les entreprises d'investir et de rester compétitif », a-t-elle indiqué.

L'abolition de la bourse du carbone, ou à tout le moins un retour en agriculture de la



La copropriétaire de la Ferme Belleten, Magalie Tenhave, a réalisé une intervention lors des discussions avant le vote sur une résolution.

contribution des agriculteurs au Fonds vert, est également une priorité. Les producteurs agricoles ont jusqu'à présent payé plus de 500 M\$ en raison de la bourse du carbone alors que très peu de projets agricoles ont été financés avec cet argent versé au Fonds vert.

## Les résolutions adoptées par les délégués

- Incitatifs à conserver la capacité nourricière des terres agricoles
- Entretien des cours d'eau
- Récupération des plastiques de ferme
- Pour que le foin de commerce soit admissible au Programme de paiements anticipés (PPA)
- Soutien au service de travail de rang
- Pour une assurance récolte foin performante
- Un meilleur délai pour les dépôts de projets au MAPAQ
- Commerce interprovincial de la viande et abattage de proximité
- Pour rendre les blocs de terre accessibles aux nouveaux producteurs agricoles
- Pour que le gouvernement du Québec prenne ses responsabilités dans le développement de l'hydrogène naturel au Québec
- Pour une politique agricole adaptée aux régions périphériques et un financement à la hauteur des défis
- Nouveau régime de cotisation
- Rétribution pour le maintien des cultures de prairies et de pâturages
- Nouvelles règles SST et demandes de soutien des entreprises agricoles

# L'agriculture, moteur économique en manque de soutien

par David Prince

Lors de l'assemblée générale annuelle de la fédération régionale de l'UPA, le 28 octobre dernier, **David Tougas**, coordonnateur à l'économie et au commerce à l'Union des producteurs agricoles, a présenté un état des lieux du secteur agricole québécois.

## Un générateur de PIB et de revenus fiscaux

L'agriculture du Québec génère **2,5 milliards de dollars (G\$) en revenus fiscaux pour le Québec et le Canada**. Avec la transformation des aliments, ce sont 6,7 G\$ ajoutés aux coffres de l'État.

Au Québec, l'agriculture génère près de 35 millions de dollars (M\$) de PIB pour chaque 100 M\$ de dépenses, l'un des secteurs les plus performants. **Au Canada, l'agriculture et la transformation alimentaire, ce sont 541 000 emplois et un PIB de 67 G\$ en 2024, soit cinq fois plus que le secteur automobile.**

## Revenu net en chute libre

Depuis 2021, le revenu net des producteurs agricoles du Québec ne cesse de diminuer. Selon **Agriculture et Agroalimentaire Canada**,

l'ensemble des fermes de la province afficheraient même un **revenu net négatif de 128 M\$ en 2025**, une première historique. Cette baisse s'explique notamment par une explosion des charges de +39 % (+ 150 % pour les intérêts) et la stagnation des prix à la ferme.

## Une dette qui étouffe les entreprises

L'endettement du secteur agricole a explosé, passant de **20 à 30 G\$ entre 2019 et 2024**. En parallèle, la montée des taux d'intérêt a fait grimper les **paiements d'intérêt de 9 % à 17 %** des dépenses d'exploitation des entreprises.

Selon David Tougas, plusieurs programmes gouvernementaux contribuent indirectement à cette situation, car l'aide financière est souvent conditionnelle à un

**investissement obligatoire de la part des entreprises.** « On constate que la part des entreprises va presque toujours en endettement », souligne-t-il.

## Un soutien gouvernemental à la traîne

Les producteurs d'ici doivent aussi composer avec un **soutien public beaucoup plus faible** que celui offert ailleurs. Dans les pays de l'OCDE, l'aide à l'agriculture représente en moyenne **2,1 % des budgets gouvernementaux**, alors qu'au Québec et au Canada, elle **ne dépasse pas 1 %**. Cette différence accentue les écarts de compétitivité et fragilise encore davantage les fermes québécoises.

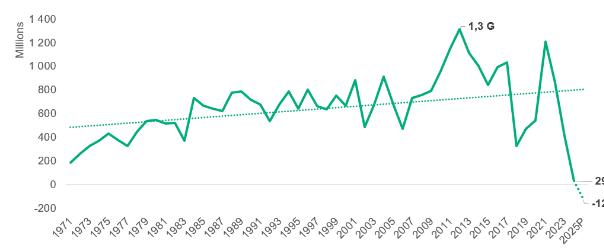
## Pourquoi ce désengagement alors que le secteur connaît une belle croissance et qu'il est productif?

### Un appel à la réflexion collective

Le défi collectif sera de **rééquilibrer les politiques agricoles** afin d'assurer des conditions viables aux producteurs et productrices qui nourrissent le Québec. C'est une question de souveraineté alimentaire et de sécurité nationale.

### Évolution du revenu net total

Québec, 1971 à 2025P, en dollars courants



Source : Statistique Canada, 1971 à 2024, AAC, 2025, calculs DREPA-UPA.

# Pascal Rheault réélu à la tête de la Fédération

par David Prince

Producteur de grains à Sainte-Gertrude-Manneville, Pascal Rheault a été reconduit à la présidence de la fédération régionale de l'UPA pour un cinquième mandat. M. Rheault préside la fédération régionale depuis mars 2018 et son mandat actuel se terminera en 2027.

Lors de son discours suivant sa réélection, M. Rheault a insisté qu'il souhaitait poursuivre le travail entrepris dans différents dossiers,

notamment la protection du territoire agricole.

« La région a un potentiel agricole immense. Nous avons une réserve de terres qui pourrait rapidement être remises en culture. Mais il faut les protéger et investir pour les rendre encore plus productives », a-t-il mentionné.



Il aimerait que les gouvernements réinvestissent dans des programmes de drainage et de chaulage. Nous sommes une jeune région agricole et les besoins sont différents des régions agricoles plus anciennes. Il faut donc des programmes adaptés aux besoins des régions », a-t-il dit.

# Agent de liaison en santé et sécurité – Formation obligatoire maintenant disponible

par Julie Lavoie

L'agent de liaison est la personne désignée pour faire le lien entre l'employeur et les travailleurs en matière de santé et sécurité. Son rôle est d'écouter, de signaler les dangers, de transmettre l'information et de collaborer à la prévention des accidents.

Cette personne agit comme relais et personne-ressource entre l'employeur, les travailleurs, les bénévoles et toute autre personne pouvant se trouver sur les lieux du travail.

## Qui peut être agent de liaison?

- Tout travailleur qui n'est pas un représentant de l'employeur.
- Le travailleur peut avoir un poste permanent, saisonnier, à temps plein ou temps partiel.

- Il peut venir de n'importe quel département dans l'entreprise ou titre d'emploi : production, machinerie, manutention, administration, etc.
- Il doit être nommé par les autres travailleurs. S'il n'y a qu'un employé, il est nommé par défaut.

## Dans quel contexte est-il obligatoire?

- Dans les milieux de travail où il y a moins de 20 travailleurs.
- Dès que l'entreprise emploie au moins un travailleur, elle doit désigner un agent de liaison en santé et sécurité.
- La formation obligatoire dure deux heures et est offerte en ligne, gratuitement, en numérisant le code QR à droite.



L'Union  
des producteurs  
agricoles

[Centre d'emploi agricole](#)

Abitibi-Témiscamingue

**L'objectif est simple : améliorer la communication, repérer les dangers et réduire les accidents.**

Pour tous les détails concernant l'agent de liaison en santé et sécurité, consultez le site de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail en numérisant le code QR à droite.



# Formation à venir en novembre

par Marie-Soleil Létourneau

Vous avez envie de vous diversifier? Venez apprendre la culture du gingembre et du curcuma nordique avec François Handfield. Le webinaire « Culture du gingembre et du curcuma en climat nordique » se tient le 19 novembre 2025, de 8 h 30 à 12 h, par Zoom. Le webinaire abordera les sujets suivants :

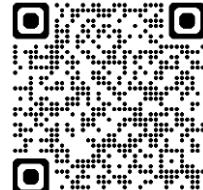
- Introduction à la culture du gingembre et du curcuma;
- Techniques de production en serre nordique;

- Récolte, transformation et mise en marché.

François Handfield cumule 20 ans d'expérience en production maraîchère diversifiée. Cofondateur de la Ferme aux petits oignons et passionné par l'agriculture de proximité, il partage aujourd'hui ses connaissances à titre de formateur et consultant. **Ne manquez pas cette occasion!** Même sous nos latitudes, il est possible de mettre en valeur des produits exotiques locaux.



Pour toute demande d'information concernant le webinaire, communiquez avec Marie-Soleil Létourneau au 819 762-0833, poste 4335, ou à [msoleilletourneau@upa.qc.ca](mailto:msoleilletourneau@upa.qc.ca).





## Programme exclusif d'assurance agricole et de gestion de risques

- Compréhension approfondie du profil de risques
- Solutions d'assurance personnalisées
- Outils d'analyse avancés
- Plateforme numérique spécialisée
- Équipe de professionnels en réclamations

Faisons toute la différence.  
Ensemble.



BFL CANADA services de risques et assurances inc. | [bfldcanada.ca](http://bfldcanada.ca) |

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DES SYNDICATS LOCAUX DE L'UPA

**Voici les dates des AGA :**

**ABITIBI, 27 NOVEMBRE, SOUPER À 18 H,  
SUIVI DE L'AGA À 20 H**

Hôtel des Eskers, à Amos

**ABITIBI-OUEST, 27 NOVEMBRE, 9 H 30**  
À la salle Richelieu du Motel Villa Mon Repos, à La Sarre

**ROUYN-NORANDA, 25 NOVEMBRE, 17 H**  
À la salle de conférences de la Fédération de l'UPA, à Rouyn-Noranda

**TÉMISCAMINGUE, 20 NOVEMBRE,  
COCKTAIL À 18 H 30, SUIVI DE L'AGA À 19 H 30**  
Au Centre Frère-Moffet, à Ville-Marie

**VALLÉE-DE-L'OR, 6 NOVEMBRE, 10 H**  
À salle de l'Usine du Prospecteur, à Val-d'Or



**UPA** L'Union  
des producteurs  
agricoles  
Abitibi-Témiscamingue

# Vous êtes employeurs, vous avez des obligations et des responsabilités!

par Julie Lavoie

Vous avez des obligations et des responsabilités, dont celle d'être conforme au niveau de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). **Pourquoi la conformité légale est essentielle?**

## 1. Pour éviter les ennuis, comme :

- des plaintes d'employés;
- la visite d'un inspecteur de la CNESST;
- des amendes lourdes. Par exemple, un employeur **doit la somme de 636 498,57 \$** à la suite d'une plainte pour harcèlement psychologique et pour congédiement sans cause juste et suffisante. Numérisez le code QR pour consulter la décision;
- la perte de temps, d'argent et d'employés.



## 2. Que veut dire être conforme? Numérisez les codes QR correspondant pour obtenir plus d'information.

Détenir un dossier d'employés pour la protection des renseignements personnels	
Détenir un manuel d'employés ou contrat de travail dans lequel figurent les informations concernant la paie, les vacances, les congés maladie, les politiques, les procédures, la formation, la fin d'emploi, etc.	
Équité salariale obligatoire dès qu'il y a plus de neuf travailleurs et travailleuses, et ce, peu importe le statut d'emploi (temps plein, temps partiel, permanent, temporaire, saisonnier, etc.)	
Politique obligatoire de prévention et de prise en charge du harcèlement psychologique.	

## 3. Comment être conforme?

- En se renseignant sur la Loi :



- En suivant les formations disponibles. Pour information, numérisez le code QR à droite.
- En demandant du soutien auprès de votre centre d'emploi agricole, soit par :
  - la transmission d'information;
  - la gestion complète des ressources humaines;
  - l'achat de modules spécifiques : politiques, procédures, équité salariale, dossiers, contrat de travail, manuel d'employés, présentation aux employés, paie, santé et sécurité, formation, etc.



## 4. Combien coûte le service?

- Tout dépend de vos besoins et des subventions disponibles;
- À noter que cela est moins cher que l'acceptation d'une plainte auprès de la CNESST pour congédiement injustifié, harcèlement au travail, accident de travail non géré, etc.

Soyez proactif et communiquez avec nous dès maintenant, au 819 762-0833, poste 4316, ou à [jlavoie@upa.qc.ca](mailto:jlavoie@upa.qc.ca).

# Cet hiver, protégez vos terres des motoneiges

par David Prince

Chaque hiver, plusieurs producteurs et productrices agricoles de la région constatent le passage illégal de motoneigistes sur leurs terres.

Sous la neige, les champs ne sont pas vides : il s'y trouve souvent des cultures pérennes, des semis d'automne ou du foin de couverture

qui protègent le sol contre l'érosion. Le passage répété des motoneiges peut compacter le sol, endommager les cultures et affaiblir la repousse au printemps. Dans certains cas, cela cause des pertes économiques importantes et met en péril la santé à long terme des sols.

Pour prévenir ces situations, la fédération régionale de l'UPA, en collaboration avec plusieurs partenaires, dont des clubs de motoneigistes, les MRC de la région et Tourisme Abitibi-Témiscamingue, a conçu des affiches à installer aux endroits stratégiques sur vos propriétés.

Ces affiches, d'une dimension de 2 pieds x 2 pieds, sont fabriquées en alumicore, un matériel durable et résistant aux intempéries. Elles sont également faciles à installer.



Il en reste encore quelques-unes disponibles, au coût unitaire de 8 \$. Pour vous en procurer, communiquez avec la fédération régionale de l'UPA, au 819 762-0833, ou à [dprince@upa.qc.ca](mailto:dprince@upa.qc.ca), ou simplement en numérisant le code QR ci-contre.



## Initiative des Petits Ambassadeurs par Mélyna Rouleau, CLD Abitibi

Qu'est-ce que l'initiative des Petits Ambassadeurs? Il s'agit d'une démarche d'accréditation destinée aux services de garde éducatifs qui :

- s'engagent à intégrer davantage de produits locaux ou régionaux dans leurs menus;
- organisent des activités éducatives liées au monde agroalimentaire (visites de ferme, ateliers de cuisine ou de jardinage, etc.);
- visent à rapprocher les services de garde des producteurs/transformateurs locaux pour faciliter l'approvisionnement et sensibiliser les enfants à l'origine des aliments.

### Objectifs :

- Augmenter l'approvisionnement des services de garde en produits locaux et régionaux;
- Améliorer l'adéquation entre l'offre bioalimentaire régionale et la demande des milieux (services de garde);
- Sensibiliser les tout-petits dès la petite enfance au monde agroalimentaire, à la provenance des aliments et à la richesse du territoire;
- Souligner et reconnaître les milieux (services de garde) engagés dans cette démarche, pour valoriser leur rôle et encourager leur rayonnement.

### Des questions sur l'initiative?

Contactez Kathleen Lavigne, coordonnatrice régionale en saines habitudes de vie – CIRSHV-AT, par téléphone au 819 825-2047, poste 69.

**PETITS  
AMBASSADEURS**  
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

# Plan de DÉVELOPPEMENT de la zone AGRICOLE MRC d'Abitibi



## **Invitation – 1<sup>er</sup> Forum de révision du Plan de développement de la zone agricole de la MRC d'Abitibi**

par Mélyna Rouleau, CLD Abitibi

La MRC d'Abitibi est fière d'inviter l'ensemble des acteurs du milieu agricole, agroalimentaire et du développement territorial à participer au 1<sup>er</sup> Forum de concertation dans le cadre de la révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

---

**18 novembre 2025**

**De 10 h à 13 h**

**Salle municipale de Landrienne**

(155, 1<sup>re</sup> Rue Ouest, Landrienne)

---

### **AU PROGRAMME**

- Présentation du processus de révision du PDZA
- Ateliers collaboratifs sur les enjeux et priorités du territoire
- Dîner réseautage sur place (inclus)

### **INSCRIPTION**

La participation est gratuite, mais **l'inscription est obligatoire** afin de prévoir le repas et le matériel nécessaire.

Merci de compléter le formulaire d'inscription disponible ici : <https://forms.gle/oGw1whA1je62sXiV8>

La **date maximale d'inscription est le 16 novembre.**

### **POURQUOI PARTICIPER?**

Ce forum est une occasion privilégiée de :

- Contribuer à la planification du développement agricole du territoire
- Partager vos expériences et vos besoins
- Collaborer avec les acteurs du milieu pour une vision commune et durable de l'agriculture en Abitibi

### **INFORMATIONS**

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez communiquer avec :

**Mélyna Rouleau, coordonnatrice du PDZA**

[melyna.rouleau@cldabitibi.com](mailto:melyna.rouleau@cldabitibi.com)

819 732-6918, poste 258